

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 27 mai 2020, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
Mme Laurence Keable, parent
M. Alexandre Boucher, parent
Mme Myriam Levesque, parent
Mme Rachel Coache, parent
M. Karim Douahi, parent
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Julie Faucher, éducatrice en service de garde
Mme Ingrid Villeneuve, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Marie-Claude Lehoux, enseignante
Mme Lissa De Blois, enseignante
Mme Élise Sénéchal, Orthopédagogue

Membre du conseil absent :

Mme Nathalie Lakdja, parent

Invités :

Madame Isabelle Nadeau, parent
Monsieur Martin Bernard, parent
Madame Jennifer Shum, parent

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19h00. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 27 mai 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Mongrain

QUE le point Intervention du public soit ajouté au point 2.0 de l'ordre du jour et que les autres points soient décalés.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Pigeon-Hallée

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi des points 2.2 et 2.3 et adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 avril 2020

Suivi de la rencontre précédente – grille matière (2.2)

Le document résumant la grille matière 2020-2021 est présenté par monsieur Trachy. La bonification de l'anglais pour le groupe 502 (2019-2021) qui deviendra le groupe 602 (2020-2021) est détaillée.

Suivi de la rencontre précédente – attribution du budget (2.3)

La direction des finances a confirmé qu'elle doit attendre les directives sur le recouvrement des coûts reliés à la pandémie avant de procéder à l'analyse de toute demande budgétaire. Il n'est donc pas approprié de présenter une demande actuellement. Le conseil remercie monsieur Trachy pour avoir demandé des précisions à cet égard.

Modifications au procès-verbal

Au point 2.2, les postes seront dépersonnalisés.

Au point 3.2, il avait été proposé que le point soit déplacé à une date ultérieure afin de permettre que le DGA de la commission scolaire soit présent pour discuter de ce dossier.

Ajout au point 3.7, il restait deux jours pour préparer le retour du service de garde d'urgence.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Laurence Keable

QUE le procès-verbal soit adopté en tenant compte des trois modifications proposées.

Adopté à l'unanimité

CE 19-20-26

CE 19-20-27

2 INTERVENTION DU PUBLIC

Les trois membres du public se présentent. Une question est adressée pour des précisions concernant l'anglais intensif l'an prochain. Il est confirmé que seul le groupe 602 aura de l'anglais intensif l'an prochain. À compter de 2021-2022, l'anglais intensif aura lieu en 6^e année, dans un souci d'uniformisation avec les autres écoles de la province.

3 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Approbation des sorties lors des journées pédagogiques 2020-2021

CE 19-20-28

La programmation proposée est bien sûr conditionnelle aux directives de la santé publique pour la prochaine année scolaire. La programmation vise toujours une alternance entre les sorties extérieures et les activités à l'école. Le coût moyen des activités proposées est similaire aux années antérieures

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel Coache

QUE la liste des journées pédagogiques soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

3.2 Approbation de la programmation pour la semaine de relâche 2021

CE 19-20-29

Dans les dernières années, certaines activités gratuites revenaient depuis quelques années. Des parents avaient suggéré que de nouvelles activités soient proposées. En conséquence, le coût moyen par jour est donc légèrement plus élevé que l'an dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lissa De Blois

QUE la liste des activités proposées pour la semaine de relâche soit approuvée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

3.3 Approbation des listes de fournitures scolaires et des frais chargés aux parents pour la rentrée 2020-2021

CE 19-20-30

Les directives générales encadrant la préparation des listes de fournitures scolaires et répondant aux directives ministérielles sont présentées par monsieur Trachy.

Des suggestions mineures pour l'uniformisation des termes sont proposées.

Les membres sont d'accord pour que les listes des fournitures scolaires soient déposées auprès d'un fournisseur qui pourra offrir un service de commande en ligne, pour les parents qui désirent ce service. S'il y avait d'autres fournisseurs que Techni-Bureau intéressés à offrir le service aux parents, le conseil est ouvert à ce que les listes de l'école soient déposées

CE 19-20-31

auprès de plus d'un fournisseur. La date de prise de possession des articles sera à préciser lors d'un prochain conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel Coache

QUE les listes scolaires de chacun des niveaux soient approuvées à la suite de modifications mineures qui seront apportées.

Adopté à l'unanimité

3.4 Préparation de l'assemblée générale (AGA) des parents septembre 2020

Les rencontres entre les parents et les enseignants auront lieu les 9 et 10 septembre 2020 à 19h00.

Il est possible que l'assemblée générale et les rencontres de parents aient lieu de façon virtuelle l'an prochain. Au besoin, des outils technologiques permettront des votes pour l'élection des membres qui siégeront sur le conseil d'établissement.

Compte tenu de l'incertitude liée à la possibilité de tenir l'assemblée générale en personne, il est proposé que l'assemblée générale soit tenue la semaine précédant les rencontres de parents, soit le mercredi 2 septembre à 19h30 et de pouvoir y assister de façon virtuelle (Zoom) de même que physiquement si les directives émises par la santé publique le permettent. Les membres croient que d'offrir la possibilité aux parents de pouvoir assister à l'assemblée générale de façon virtuelle et de façon physique, si cela est permis, pourrait permettre à un plus grand nombre de parents d'y assister.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Laurence Keable

QUE l'assemblée générale annuelle ait lieu le mercredi 2 septembre 2020 à 19h30.

Adopté à l'unanimité

4 INFORMATIONS

4.1 Remboursement annulation du voyage des 6^e année

Une pénalité de 2 000 \$ a été imposée par l'agence lors de l'annulation du voyage de fin d'année prévu en juin 2020. Cette pénalité sera assumée par l'école. Les fonds des campagnes de financement (7\$ par buche vendue) seront remis aux élèves qui ont fait les efforts de vente. Le processus de remboursement par chèque est amorcé. Une partie des parents ont choisi l'alternative de faire un don à l'école pour le fonds de la cour d'école.

4.2 **Organisation scolaire 2020-2021 (modifications mineures)**

Les groupes sont présentés pour l'an prochain en fonction d'un retour « normal » sans distanciation sociale. Certains niveaux présentent des élèves en surplus des groupes complets. Les élèves qui seront transférés vers d'autres écoles sont ceux qui se sont inscrits après la période d'inscription de février, ce qui ne causera pas de surprise aux élèves fréquentant actuellement l'école.

Deux principaux scénarios sont présentés par le ministère pour la rentrée de septembre 2020, tel que présenté dans les médias. À ce moment-ci, il est envisagé que l'école sera obligatoire pour tous les élèves à la prochaine rentrée scolaire. Dans le scénario A, tous les groupes comportent le nombre d'élèves complet et une attention spéciale est portée à la désinfection. Dans le scénario B, les élèves rentreraient à mi-temps. Plusieurs façons de faire sont à l'étude actuellement : demi-groupe en alternance chaque jour, chaque semaine ou 2 jours/3 jours, etc... Le plus probable à ce moment-ci pourrait être un jour de classe pour l'élève, suivi d'un jour de travail à la maison si le scénario B devait se concrétiser.

4.3 **Élections au C.A. du centre de services scolaires des Navigateurs**

Monsieur Trachy présente les secteurs des élections. Les coupures des secteurs sont déterminées par le nombre d'élève. L'école de l'Étoile est dans le secteur 2. Il y aura un représentant dans ce secteur pour 4 566 élèves, ce qui représente 20 % des élèves de la commission scolaire. Pour les parents qui souhaiteraient être représentants, les informations seront déposées sur le site de la commission scolaire. Les élections ont été retardées au mois d'octobre 2020.

4.4 **Mot du président**

Aucune correspondance n'a été reçue.

4.5 **Mot de la direction**

Aucun autre élément à ajouter.

L'ajout d'un contact par semaine par élève ayant choisi l'école à la maison se fera par le titulaire de la classe pour les dernières semaines de classe.

4.6 **Mot du personnel de l'école**

L'ambiance est agréable dans l'école et les élèves sont prêts à travailler.

4.7 **Mot du service de garde**

Tout va bien au service de garde. La fréquentation a grandement diminué sur l'heure du dîner et en fin de journée. Il y a peu d'enfants inscrits aux journées pédagogiques de juin.

4.8 **Mot du comité des parents**

Monsieur Douahi présente le fait que le conseil des commissaires devait être dissout en juin 2020, ce qui a été retardé à octobre 2020. Ainsi, notre conseil d'établissement doit être élu avant le 11 septembre 2020. La procédure électorale sera votée par le comité de parents en juin 2020. Toute l'information sera également présentée sur le site de la Fédération des comités de parents du Québec, notamment pour comprendre le rôle des membres qui seront élus au centre de services scolaires.

La rentrée printanière s'est bien déroulée dans l'ensemble de la commission scolaire.

5.0 **AUTRES SUJETS**

Rien à signaler.

6.0 **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

10 juin 2020

CE 19-20-32

7.0 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h40, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lissa De Blois

QUE la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy